

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 16 (1936)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Rapport du trésorier

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

maintenu un contact permanent avec le Secrétariat. J'ai cité déjà l'activité de la Commission du Transit qui a fait face à sa tâche en quelques séances, sans compter la besogne accomplie individuellement par ses membres.

La tradition du déjeuner mensuel a été poursuivie et je me fais un plaisir de dire que la fréquentation y a été très assidue. Nous attachons beaucoup d'importance à ces manifestations simples, mais cordiales, qui fournissent l'occasion de cultiver l'esprit de corps et de mutualité sous le signe de l'amitié entre collègues français et suisses, de nouer des relations d'affaires et de nous valoir de nouvelles sympathies.

A la fin de ces agapes, notre Secrétaire dans ses causeries a traité divers sujets. Je citerai les plus intéressants pour mémoire : « Le clearing », « Le transit suisse par Marseille », « La situation monétaire en Suisse », « La Suisse et les sanctions ».

**Rapports.**

Je mentionnerai tout d'abord ce que notre Section doit à la collaboration de son siège de Paris dans différents domaines de son activité, sans parler des questions d'ordre administratif. Par les visites que nous ont rendues les deux titulaires du Secrétariat de Paris, de nombreux points ont pu être utilement discutés, et nous avons pu arrêter les principes selon lesquels se développent nos relations intérieures. Les services particuliers à nos membres contribuent, de leur côté, à intensifier notre cohésion.

Quant aux relations extérieures, je note avec plaisir l'accueil et l'intérêt qui nous sont témoignés par les groupements économiques de notre ville, avec certains desquels nous entretenons un contact très étroit; je tiens à les en remercier ici.

En ce qui concerne notre pays, les rapports établis, soit avec nos autorités et plus spécialement avec le

département de l'Economie publique, soit avec différentes associations, se révèlent de plus en plus précieux.

Je puis donner au Consulat de Suisse en notre ville l'assurance que nous estimons grandement son appui; j'en rends hommage à notre Président d'honneur et Consul, M. Georges Angst, ainsi qu'à M. Rossat, Vice-Consul.

Une mention spéciale à mes collègues du Comité qui apportent à la réalisation de leur tâche leur dévouement et leur expérience. Je remercie encore la Commission du Transit pour le travail qu'elle poursuit.

Notre reconnaissance va enfin à chacun de nos fidèles adhérents qui, grâce à l'attachement et à la compréhension témoignés envers notre programme général, ont contribué matériellement et moralement à faire de l'année 1935 un exercice, sinon fécond, du moins satisfaisant pour la Section.

J'exprime à M. Brandt, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, une cordiale bienvenue; je lui sais un gré infini de sa visite à Marseille à l'occasion de cette Assemblée générale et d'avoir voulu nous apporter l'appui moral des organes dirigeants et de nos amis de Paris.

Et je souhaite, pour terminer, que la Chambre de Commerce Suisse en France, continuant à s'affirmer, prospère, malgré les craintes que nous pouvons avoir, ce à quoi le groupement de Marseille consacra tous ses efforts et tout son cœur.

Je passe la parole à notre Trésorier pour la présentation du rapport financier de l'exercice 1935 et de l'état de notre effectif.

Marseille, le 3 mars 1936.

Pour le Comité,  
Le Président,  
L. BOVET.

**RAPPORT DU TRÉSORIER**

**Résultat de l'exercice 1935.**

<i>Entrées.</i>	
Cotisations de l'exercice .....	20.100 »
Dons et quotités récupérées .....	350 »
Services divers .....	804 »
Insuffisance de recettes couverte par participation de Paris .....	5.599,35
	26.853,35
<i>Sorties</i>	
Secrétariat. . . . .	19.200 »
Loyer. . . . .	1.500 »
Contribution aux charges de la Fédération des Sociétés Suisses. . . . .	600 »
Frais généraux. . . . .	5.066,80
Mobilier. . . . .	180 »
Installation téléphonique. . . . .	306,55
	26.853,35
	1934
	1935
Total des dépenses. . . . .	25.102 »
Total des recettes. . . . .	18.223 »
Excédent des dépenses. . . . .	6.879 »
	26.853 »
	21.254 »
	5.599 »

*Dépenses.* — Par suite de l'existence d'une ligne téléphonique particulière, les dépenses se sont accrues d'une part de 2.590 francs — diminuant, d'autre part de 840 francs — qui proviennent en majeure partie d'une régularisation dans le paiement du loyer.

*Recettes.* — L'accroissement net des dépenses de 1.750 francs est couvert par celui des entrées qui est de 3.030 francs, par rapport à l'exercice précédent. La soulté de 1.280 francs vient en diminution de l'excé-

dent des dépenses de 1934 qui était de 6.880 francs, pour être, en 1935, réduit par conséquent à 5.600 francs.

Les entrées provenant des cotisations participent à cette plus-value de 3.030 francs pour 1.880 francs; les recettes et services divers produisent la différence.

**Etat des membres du 31.12.35 :**

- 1 Président d'honneur.
- 3 membres actifs donateurs.
- 53 membres actifs.
- 77 membres associés.

**134 sociétaires.**

Au cours de l'année 1935, nous avons enregistré : 27 admissions, contre 4 décès, 4 démissions, 6 radiations et 2 départs, soit une augmentation nette de 11 membres.

Etat comparatif de l'effectif de nos membres au 31/12 :

1933	1934	1935
77	123	134

Je m'abstiens de commentaire devant l'éloquence des chiffres que je viens de vous citer. Il y a lieu d'être satisfait du résultat financier de l'année écoulée qui rapproche notre Section du but qu'elle s'assigne d'arriver un jour à subvenir d'elle-même à ses besoins.

Malgré les difficultés de l'heure qui font craindre un ralentissement dans notre action de recrutement, je demeure persuadé que mon appel au bienveillant concours de chacun pour nous attirer de nouveaux collaborateurs aboutira, l'an prochain, à une amélioration de notre Trésorerie.

Marseille, le 3 mars 1936.

Le Trésorier :  
O. BÆSIGER.